

La nomination du coordonateur GNL saluée par le BP2S



meretmarine.com

crédits : GAZPROM

02/12/2011

Les promoteurs du transport maritime à courte distance se félicitent de la récente nomination d'un coordonateur ministériel pour les dossiers liés au GNL. Le BP2S (bureau de promotion du short sea shipping) rappelle en effet qu'il s'agit d'une réponse à des demandes réitérées depuis décembre 2009 auprès du ministère de l'Ecologie, du développement durable, des infrastructures et des transports. "Ce coordonnateur devrait avoir en charge la coordination de tous les services, bureaux et départements des Ministères impliqués dans les dispositions à prendre et mesures à décider pour rendre possible en France l'utilisation du Gaz Naturel Liquéfié en tant que carburant pour les navires utilisés pour les trafics intra-européens", détaille un communiqué.

Le BP2S se félicite donc d'avoir été entendu et rappelle l'importance du GNL dans le secteur du transport maritime à courte distance." Le GNL comme carburant pour les navires, soulève des problématiques nombreuses et multisectorielles (sûreté, sécurité tant à terre qu'en mer, dans les ports et sur les navires, formation des équipages et des chauffeurs, acheminement de matières classées dangereuses à travers les villes, etc.) qui doivent être traitées, par besoin d'efficacité, de manière parfaitement coordonnées, ce qui suppose un interlocuteur unique au sein des Ministères en charge des transports, des infrastructures, de l'écologie, du développement durable, etc.." Il rappelle enfin, avec une pointe d'ironie que " des évolutions réglementaires urgentes sont en effet nécessaires, d'autres sont indispensables, pour que le secteur du shortsea puisse répondre aux nouvelles exigences environnementales imposées par l'OMI et l'Union Européenne ... d'ici le 1er janvier 2015 !", date à laquelle la directive européenne prévoyant l'utilisation de soutes à taux de soufre réduit devrait entrer en vigueur.